

**MASTER**  
**Mention Histoire Patrimoine**  
**Spécialité Sciences historiques**  
**2025-2026**

**Université de Rouen-Normandie**  
**UFR des Lettres et sciences humaines**  
**Département d'histoire**

Responsable du Master, Pierre Cosme, Professeur d'Histoire ancienne  
[pierre.cosme@univ-rouen.fr](mailto:pierre.cosme@univ-rouen.fr)



La cathédrale de Rouen

## Objectifs pédagogiques et débouchés professionnels

Le parcours de master Sciences historiques offre une formation disciplinaire et spécialisée sur les quatre périodes historiques (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), articulées autour des axes de recherche du GRHis (UR 3831), Groupe de Recherche en Histoire de l'Université de Rouen-Normandie.

L'enseignement se déroule sur une vingtaine de semaines (dix chaque semestre) ; il est fondé sur l'apprentissage des méthodes de recherche en histoire : découverte, lecture et analyse des sources, historiographie internationale, savoirs spécialisés lors des séances de séminaires, cours de langue (anglais, italien, grec, latin) et informatique (cartographie).

Les séminaires ont lieu chaque semaine et alternent entre séminaires par période (ancienne, médiévale, moderne, contemporaine), et séminaires par « axes de recherche » du GRHis (Patrimoines, États, Guerres, Révolutions, Genre) : <https://grhis.univ-rouen.fr/grhis>. Les séminaires font intervenir les enseignants-chercheurs du département d'histoire, des spécialistes invités, venant d'autres universités, ainsi que des doctorants.

L'objectif du master est de réaliser en deux ans un mémoire de recherche sur un sujet choisi, sous la direction d'un enseignant-chercheur. Ce mémoire d'au moins 200 pages doit démontrer une maîtrise de la bibliographie sur le sujet de recherche, une capacité à sélectionner et analyser des sources variées, à rédiger en suivant un raisonnement rigoureux.

Les évaluations sont fondées sur des exercices spécialisés comme des comptes rendus d'articles ou d'ouvrages en français et en langue étrangère, des présentations orales en séminaire, des bilans de l'apport des séminaires, des parties rédigées du mémoire à remettre au directeur ou à la directrice de recherche au fur et à mesure de la formation.

Un stage de 140h en milieu professionnel, en lien avec l'histoire et la recherche (archives départementales, bibliothèques, musées, mairies), doit être réalisé au cours des deux ans de la formation (le rapport de stage doit être présenté en S4). Des propositions de stage sont régulièrement envoyées par la liste de diffusion réservée au master (la consulter très régulièrement). Les conventions de stage sont disponibles dans votre ENT.

Le choix définitif du sujet, en M1, peut s'effectuer jusqu'à fin octobre. Pour l'inscription pédagogique et la validation du sujet, une fiche devra être remplie et signée par les deux enseignants encadrant votre travail de recherche.

Chaque année de master comprend une dizaine d'UE (unités d'enseignement, soit 5 par semestre), et chacune fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations (détaillées ci-après). **L'absence de note à une UE entraîne une « défaillance » qui ne permet pas la validation du semestre.** À la veille des jurys, vous devez vérifier attentivement que vous avez bien rendu tous vos travaux et eu connaissance de la note.

En matière de débouchés professionnels, la formation du master sciences historiques constitue un atout majeur pour l'exercice du métier d'enseignant et la préparation des concours du CAPES et de l'agrégation. Elle donne aussi la possibilité de poursuivre le cursus universitaire par une inscription en thèse (trois ans). Les fortes compétences acquises dans cette formation peuvent aussi être mises à profit dans des domaines variés comme les métiers de l'archive, de l'édition, du journalisme, la préparation de concours administratifs, ainsi que dans tous les domaines qui nécessitent un esprit d'analyse et de synthèse des données, d'écriture et de communication.

# Présentation détaillée des enseignements et modalités d'évaluations

## Master 1

### Semestre 1 (30 ECTS)

#### UE1 : Connaissance et analyse des sources historiques (6 ECTS) (50% écrit, 50% oral) :

- Méthodologie de la recherche (6 séances de 2h).
- Découverte des sources historiques (20h) :
  - *Choix 1 : sources anciennes et médiévales (10h/période).*
  - *Choix 2 : sources modernes et contemporaines (10h/période).*

**La participation aux séances de l'autre période est fortement conseillée, mais pas obligatoire.**
- Méthodologie par période historique : 5 séances de séminaires de 2h TD le matin et 3h CM l'après-midi :
  - *Choix 1 : séminaire d'histoire ancienne*
  - *Choix 2 : séminaire d'histoire médiévale*
  - *Choix 3 : séminaire d'histoire moderne*
  - *Choix 3 : séminaire d'histoire contemporaine*
- Lecture, analyse et critique des sources (12 séances de 2h)
  - *Choix 1 : sources anciennes et médiévales (12h/période).*
  - *Choix 2 : sources modernes et contemporaines (12h/période).*

#### Évaluations :

- **Oral** : présentation du projet de recherche en séminaire de méthodologie par période. Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution peut être un entretien d'une dizaine de minutes avec le directeur de recherches, sur l'avancement du travail de recherche, à réaliser avant le 10 décembre.
- **Écrit** : présentation écrite du projet de recherche, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre.**

#### UE2 : Savoirs spécialisés (6 ECTS) (100% écrit) :

- Séminaires de recherche (2 séminaires obligatoires) :
  - *Choix 1 : Révolution française, révolutions des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.*
  - *Choix 2 : Genre, Famille, Générations.*
  - *Choix 3 : Guerres, Frontières, Impérialismes.*
  - *Choix 4 : États, Économies, Régulations sociales.*
  - *Choix 5 : Patrimoines et Modernités.*

Se reporter au site du GRHis pour en savoir plus sur les axes et les recherches en rapport avec ces séminaires : <https://grhis.univ-rouen.fr/grhis/>

**Évaluation** : bilan écrit de quelques pages sur ce que les séminaires d'axe ont apporté à votre recherche, à rendre à votre directeur ou directrice de recherche **avant le 10 décembre.**

### **UE3 : Sources et bibliographie du mémoire (15 ECTS) (100% écrit) :**

- Document rédigé présentant les sources, la bibliographie et l'historiographie du sujet de recherche, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**.

### **UE4 : Connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle (1 ECTS) (100% écrit) :**

- Sur une « entreprise », une institution ou une association de son choix, produire une mini-recherche originale sur son histoire (contexte de sa création, son implantation, contexte économique, structure, etc.). Ce travail écrit de **quelques pages** (autour de 5) est à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**. Ne pas y consacrer plus de deux à trois jours de travail.

### **UE5 : langue (2 ECTS) : choix entre anglais, italien, grec, latin (50% écrit, 50% oral) :**

- Les modalités d'évaluation sont déterminées par les enseignants en charge de cet enseignement.

## **Semestre 2 (30 ECTS)**

### **UE1 : Formation à la recherche et communication (6 ECTS) (50% écrit, 50% oral) :**

- Méthodologie par période historique : 5 séances de séminaires de 2h le matin et 3h l'après-midi :
  - *Choix 1 : séminaire d'histoire ancienne*
  - *Choix 2 : séminaire d'histoire médiévale*
  - *Choix 3 : séminaire d'histoire moderne*
  - *Choix 3 : séminaire d'histoire contemporaine*

### **Évaluations :**

Écrit : Compte rendu écrit d'un ouvrage en français, en rapport avec le sujet de recherche (à définir avec votre directeur de recherche et à lui rendre **avant le 10 mai**).

Oral : Présentation (3-4 minutes) du chapitre en cours de rédaction (cf. UE3) appuyé sur une diapo : place du chapitre dans le mémoire, liste des sources, références bibliographiques majeures (2-3 titres).

### **UE2 : Savoirs spécialisés (6 ECTS) (100% écrit) :**

- Historiographie internationale (4 séances de 2h, soit une par période). Ce cours vise à montrer aux étudiants l'importance de faire l'histoire de l'histoire : toute histoire étant une histoire contemporaine du passé, il importe d'être conscient qu'elle est le reflet d'une époque, des institutions à l'intérieur desquelles elle s'épanouit, des contextes sociaux, politiques, économiques, idéologiques, qui en orientent le questionnement. À travers des thématiques précises illustrant les quatre périodes historiques, nous nous pencherons sur les courants, ruptures, tournants (les différents "turn") historiographiques à l'extérieur de nos frontières.
- Séminaires de recherche (2 séminaires obligatoires) :
  - *Choix 1 : Révolution française, révolutions des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.*
  - *Choix 2 : Genre, Famille, Générations.*
  - *Choix 3 : Guerres, Frontières, Impérialismes.*

- *Choix 4 : États, Économies, Régulations sociales.*
- *Choix 5 : Patrimoines et Modernités.*

**Évaluations :**

- Bilan écrit de quelques pages sur ce que les séminaires d'axe ont apporté à la recherche personnelle, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**.

**UE3 : Rédaction du mémoire (15 ECTS) (100% écrit) :**

- Document rédigé présentant l'introduction (y compris l'historiographie internationale du sujet) et un chapitre du mémoire, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**.

**UE4 : Transformation en contexte professionnel : diffusion du savoir (1 ECTS) (100% écrit)**

- Présentation d'une source : nature et objet de la source, contexte de sa création, type d'écriture, matérialité du document, diffusion, circulation, conservation, contenu. À rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**.

**UE5 : outils numériques (2 ECTS) (100% écrit)**

Cet enseignement propose une formation à des outils spécifiques au métier de l'historien (base de données, cartographie). Les modalités d'évaluation sont déterminées par l'enseignant responsable de cet enseignement.

## Synthèse des évaluations (Master 1)

*Rappel important : les étudiants salariés sont dispensés d'assiduité (après acceptation de leur demande de RSE) mais doivent rendre tous les travaux aux échéances prévues. Il leur est conseillé de prendre rapidement contact avec les enseignants responsables des différentes UE pour, le cas échéant, en adapter les modalités.*

### Semestre 1

#### UE1 : 50% écrit – 50% oral

- Oral : présentation du projet de recherche en séminaire par période (10 min). Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution peut être un entretien d'une dizaine de minutes avec le directeur de recherches, sur l'avancement du travail de recherche, à réaliser avant le 10 décembre.
- Écrit : Présentation écrite de la méthodologie et de la démarche suivies, à voir avec le directeur de recherche et à lui rendre **avant le 10 décembre** (3 à 4 pages).

#### UE2 : 100% écrit

- Bilan écrit de quelques pages sur ce que les séminaires d'axe ont apporté à votre réflexion personnelle (sources, méthode, concepts), à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**.

#### UE3 : 100% écrit

- Document rédigé présentant les sources, la bibliographie et l'historiographie du sujet de recherche, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**.

#### UE4 : 100% écrit

- Sur une « entreprise », une institution ou une association de son choix, produire une mini-recherche originale sur son histoire (contexte de sa création, son implantation, contexte économique, structure, etc.). Ce travail écrit de **quelques pages** (autour de 5) est à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**. Ne pas y consacrer plus de deux à trois jours de travail.

#### UE5 : Langue

- Les modalités d'évaluation sont déterminées par les enseignants en charge de cet enseignement.

### Semestre 2

#### UE1 : 50% écrit – 50% oral

- Écrit : Compte rendu écrit d'un ouvrage en français, en rapport avec le sujet de recherche (à rendre au directeur de mémoire **avant le 10 mai**).
- Oral : Présentation (3-4 minutes) du chapitre en cours de rédaction (cf. UE3) appuyé sur une diapo : place du chapitre dans le mémoire, liste des sources, références bibliographiques majeures (2-3 titres), en séminaire par période.

### **UE2 : 100% écrit**

- Bilan séminaires : écrit de quelques pages sur ce que les séminaires d'axe ont apporté à votre recherche personnelle, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**.

### **UE3 : 100% écrit**

- Document rédigé présentant l'introduction (y compris l'historiographie internationale du sujet) et un chapitre du mémoire, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**.

### **UE4 : 100% écrit**

- Présentation d'une source : nature et objet de la source, contexte de sa création, type d'écriture, matérialité du document, diffusion, circulation, conservation, contenu. À rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**.

### **UE5 : 100% écrit**

- Modalités d'évaluation déterminées par l'enseignant responsable de l'enseignement « Outils Numériques ».

### **Les jurys ont lieu :**

- Début février pour la validation du S1.
- Début juin pour la validation du S2 et du M1.
- Début juillet pour la validation du M1 en 2<sup>e</sup> session. Il n'y a pas de session en septembre pour les M1.

# Master 2

## Semestre 1 (30 ECTS)

### UE1 : Formation à la recherche (6 ECTS) (50% écrit, 50% oral) :

- Méthodologie par période historique : 5 séances de séminaires de 2h TD le matin et 3h CM l'après-midi :
  - *Choix 1 : séminaire d'histoire ancienne*
  - *Choix 2 : séminaire d'histoire médiévale*
  - *Choix 3 : séminaire d'histoire moderne*
  - *Choix 3 : séminaire d'histoire contemporaine*

#### Évaluations :

**Oral** : Présentation du sujet de recherche et de son avancement (sources, méthodes et résultats obtenus), en une dizaine de minutes, en séance de séminaire par période. Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution peut être un entretien d'une dizaine de minutes avec le directeur de recherches, sur l'avancement du travail de recherche, à réaliser avant le 10 décembre.

**Écrit** : Compte rendu (en français) d'un ouvrage écrit en langue étrangère et en rapport avec le sujet de recherche (à rendre au directeur de mémoire **avant le 10 décembre**).

### UE2 : Savoirs spécialisés (6 ECTS) (100% écrit) :

- Séminaires de recherche (2 séminaires obligatoires) :
  - *Choix 1 : Révolution française, révolutions des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.*
  - *Choix 2 : Genre, Famille, Générations.*
  - *Choix 3 : Guerres, Frontières, Impérialismes.*
  - *Choix 4 : États, Économies, Régulations sociales.*
  - *Choix 5 : Patrimoines et Modernités.*

**Évaluation** : bilan écrit de quelques pages sur ce que les séminaires d'axe ont apporté à la recherche personnelle (sources, méthodologie), à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**. Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution sera la présentation d'un compte rendu de lecture croisée de trois ouvrages sur le sujet de recherche (à définir avec le directeur de recherche). Travail à rendre avant le 10 décembre.

### UE3 : Rédaction d'une partie du mémoire (15 ECTS) (100% écrit) :

- Rédaction d'une autre partie du mémoire, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**.

### UE4 : Connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle (1 ECTS) (100% écrit) :

- Cette UE se situe dans la continuité de l'UE4 du S1 au M1 : elle consiste à rassembler et commenter quelques **archives** significatives en rapport avec l'entreprise choisie en M1. Éventuellement, il peut aussi évoquer quelques aspects pratiques liés à l'organisation, gestion, conservation des archives de l'entreprise. Ce travail écrit de **quelques pages** (autour de 5 ?) est à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**. Ne pas y consacrer plus de deux à trois jours de travail.

## Épreuve identique pour les étudiants salariés.

**UE5 : langue (2 ECTS) : choix entre anglais, italien, grec, latin (50% écrit, 50% oral) :**

Les modalités d'évaluation sont déterminées par les enseignants en charge de cet enseignement.

## **Semestre 2 (30 ECTS)**

**UE1 : Formation à la recherche et communication (4 ECTS) (50% écrit, 50% oral) :**

- Méthodologie par période historique : 5 séances de séminaires de 2h le matin et 3h l'après-midi :
  - *Choix 1 : séminaire d'histoire ancienne*
  - *Choix 2 : séminaire d'histoire médiévale*
  - *Choix 3 : séminaire d'histoire moderne*
  - *Choix 3 : séminaire d'histoire contemporaine*

### **Évaluations :**

**Écrit :** Compte rendu d'une journée d'étude ou de colloque en rapport avec le sujet de recherche (à rendre au directeur de mémoire **avant le 10 mai**).

**Oral :** Présentation des conclusions possibles du mémoire de recherche, appuyée sur une diapo, dans un séminaire par période. Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution sera un entretien d'une dizaine de minutes avec le directeur de recherches, présentant les conclusions du mémoire de recherche, à réaliser avant le 10 mai.

**UE2 : Savoirs spécialisés (4 ECTS) (100% écrit) :**

- Historiographie internationale (4 séances de 2h, soit une par période). Ce cours vise à montrer aux étudiants l'importance de faire l'histoire de l'histoire : toute histoire étant une histoire contemporaine du passé, il importe d'être conscient qu'elle est le reflet d'une époque, des institutions à l'intérieur desquelles elle s'épanouit, des contextes sociaux, politiques, économiques, idéologiques, qui en orientent le questionnement. À travers des thématiques précises illustrant les quatre périodes historiques, nous nous pencherons sur les courants, ruptures, tournants (les différents "turn") historiographiques à l'extérieur de nos frontières.
- Séminaires de recherche (2 séminaires obligatoires) :
  - *Choix 1 : Révolution française, révolutions des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.*
  - *Choix 2 : Genre, Famille, Générations.*
  - *Choix 3 : Guerres, Frontières, Impérialismes.*
  - *Choix 4 : États, Économies, Régulations sociales.*
  - *Choix 5 : Patrimoines et Modernités.*

**Évaluation :** Bilan écrit de quelques pages sur ce que les séminaires d'axe ont apporté à la recherche personnelle, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**. Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution sera la présentation écrite de l'historiographie étrangère du sujet de recherche (à définir avec le directeur de recherche). Travail à rendre avant le 10 mai.

**UE3 : Transformation en contexte professionnel : diffusion du savoir (2 ECTS) (100% écrit)**

- Dans la continuité de l'UE4 du S2, le travail consiste à présenter une source originale du corpus, différente de celle présentée en M1. À rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**.

#### **UE4 : Rédaction et soutenance du mémoire (15 ECTS) (100% écrit) :**

- Rédaction complète du mémoire, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai** pour une soutenance avant la fin du mois (jury de 1<sup>ère</sup> session début juin). La 2<sup>e</sup> session permet de remettre le mémoire avant le 10 juin, pour une soutenance avant la fin du mois de juin (jury de 2<sup>e</sup> session début juillet). Une soutenance peut être accordée à titre exceptionnel en septembre, à distance.

#### **UE5 : rapport de stage (3 ECTS, 100% écrit)**

Il est rappelé que tous les stages (140h) doivent faire l'objet d'une **convention** (formulaire disponible sur l'ENT). En substitution du stage, les étudiants exerçant une activité salariée peuvent valoriser leur expérience professionnelle au moyen d'un rapport qui sera remis au directeur de recherche : le formulaire de « demande de régime spécial d'études » également disponible sur l'ENT ou sur <http://formation-ve.univ-rouen.fr/formulaires-a-telecharger-320793.kjsp>

La demande doit être faite **avant le 1<sup>er</sup> octobre pour le 1<sup>er</sup> semestre et avant le 31 janvier** pour le 2<sup>e</sup>, et produire les attestations d'une activité salariée.

Une fois rempli, le formulaire doit être signé par le directeur de recherche, le responsable de la formation ([pierre.cosme@univ-rouen.fr](mailto:pierre.cosme@univ-rouen.fr)), puis envoyé à la direction de l'UFR ([direction.lettres@univ-rouen.fr](mailto:direction.lettres@univ-rouen.fr)) qui le retournera alors à l'étudiant. Il n'y aura alors plus qu'à adresser cette dispense validée au responsable de la formation pour qu'elle soit **enregistrée**.

Précision importante : le stage peut avoir lieu à n'importe quelle période de l'année (y-compris l'été, et en M1). C'est le rapport de stage qui doit être donné au directeur de recherche **avant le 10 mai**.

#### **UE6 : outils numériques (2 ECTS) (100% écrit)**

Cet enseignement propose une formation à la cartographie pour historien·ne. La carte n'est pas une fin en soi, elle constitue plutôt une démarche initiale qui permet à l'historien·ne d'interroger ses sources sous des angles nouveaux. Ce cours vise donc à permettre aux apprenti·e·s historien·ne·s du Master Sciences historiques de se familiariser avec les systèmes d'information géographique (SIG). En partant de leurs propres sujets de recherche, les masterant·e·s apprendront à créer des fonds de carte *ad hoc*, à spatialiser des données historiques et, *in fine*, à produire des cartes à même de répondre aux questions que soulèvent les sources. Pour ce faire, cette formation s'appuiera sur des ressources accessibles et (ré)utilisables en contexte de recherche (Géoservices, [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr), etc.) ainsi que sur des outils libres et multiplateformes (Inkscape, QGIS, etc.) permettant de produire des représentations cartographiques graphiquement et scientifiquement pertinentes. Les modalités d'évaluation sont déterminées par l'enseignant responsable de cet enseignement et seront présentées aux étudiants au début du cours.

## Synthèse des évaluations (Master 2)

*Rappel important : les étudiants salariés sont dispensés d'assiduité (après acceptation de leur demande de RSE) mais doivent rendre tous les travaux aux échéances prévues. Il leur est conseillé de prendre rapidement contact avec les enseignants responsables des différentes UE pour, le cas échéant, en adapter les modalités.*

### Semestre 1

**UE1 : 50% écrit, 50% oral :**

**Oral :** Présentation du sujet de recherche et de son avancement (sources, méthodes et résultats obtenus), en une dizaine de minutes, en séance de séminaire par période. Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution peut être un entretien d'une dizaine de minutes avec le directeur de recherches, sur l'avancement du travail de recherche, à réaliser avant le 10 décembre.

**Écrit :** Compte rendu (en français) d'un ouvrage écrit en langue étrangère et en rapport avec le sujet de recherche (à rendre au directeur de mémoire **avant le 10 décembre**).

**UE2 : 100% écrit :**

- Bilan écrit de quelques pages sur ce que les séminaires d'axe ont apporté à la recherche personnelle, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**. Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution sera la présentation d'un compte rendu de lecture croisée de trois ouvrages sur le sujet de recherche (à définir avec le directeur de recherche). Travail à rendre avant le 10 décembre.

**UE3 : 100% écrit :**

- Rédaction d'une autre partie du mémoire, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**.

**UE4 : 100% écrit :**

- Cette UE se situe dans la continuité de l'UE4 du S1 au M1 : elle consiste à rassembler et commenter quelques **archives** significatives en rapport avec l'entreprise choisie en M1. Éventuellement, il peut aussi évoquer quelques aspects pratiques liés à l'organisation, gestion, conservation des archives de l'entreprise. Ce travail écrit de **quelques pages** (autour de 5) est à rendre au directeur de recherche **avant le 10 décembre**. Ne pas y consacrer plus de deux à trois jours de travail.

**UE5 : langue :**

Les modalités d'évaluation sont déterminées par les enseignants en charge de cet enseignement.

### Semestre 2

**UE1 : 50% écrit, 50% oral :**

- Écrit : Compte rendu d'une journée d'étude ou de colloque en rapport avec le sujet de recherche (à rendre au directeur de mémoire **avant le 10 mai**).

Oral : Présentation des conclusions du mémoire de recherche, appuyée sur une diapo (3-4 minutes). Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution sera un entretien d'une dizaine de minutes avec le directeur de recherches, présentant les conclusions du mémoire de recherche, à réaliser avant le 10 mai.

#### **UE2 : 100% écrit :**

- Bilan écrit de quelques pages sur ce que les séminaires d'axe ont apporté à la recherche personnelle, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**. Pour les étudiants bénéficiant d'un Régime Spécial d'Études, l'épreuve de substitution sera la présentation écrite de l'historiographie étrangère du sujet de recherche (à définir avec le directeur de recherche).

#### **UE3 : 100% écrit**

- Dans la continuité de l'UE4 du S2, le travail consiste à présenter une source originale du corpus, différente de celle présentée en M1. À rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai**.

#### **UE4 : 100% écrit :**

- Rédaction complète du mémoire, à rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai** pour une soutenance avant la fin du mois (jury de 1<sup>ère</sup> session début juin). La 2<sup>e</sup> session permet de remettre le mémoire avant le 10 juin, pour une soutenance avant la fin du mois de juin (jury de 2<sup>e</sup> session début juillet). Une soutenance peut être accordée à titre exceptionnel en septembre, à distance uniquement.

#### **UE5 : 100% écrit :**

- Rapport de stage à rendre au directeur de recherche **avant le 10 mai** (sachant que le stage peut désormais se dérouler à n'importe quel moment de la formation, y-compris en M1).

#### **UE6 : 100% écrit**

- Les modalités d'évaluation sont déterminées par l'enseignant responsable de l'enseignement « Outils numériques » et seront présentées aux étudiants au début du cours.

#### **Les jurys ont lieu :**

- Début février pour la validation du S3.
- Début juin pour la validation du S4 et du M2.
- Début juillet pour la validation du M2 en 2<sup>e</sup> session.
- Fin septembre pour les soutenances en session dite « extraordinaire » (à condition que toutes les autres UE aient été préalablement validées). Pour des raisons d'assurance

(inscription à l'Université jusqu'au 31 août), les soutenances de septembre doivent avoir lieu en visio. Les étudiants doivent adresser une demande d'autorisation de soutenance exceptionnelle, agréée par leur directeur de recherche, au responsable de la formation du master qui la transmettra à la direction de l'UFR pour approbation.

## LES ENSEIGNANTS DU MASTER

Le travail de recherche doit être encadré par un des enseignants suivants (Le formulaire est joint ci-dessous en dernière page) :

### **Professeurs et maîtres/maîtresses de conférences habilités à diriger des recherches :**

Histoire ancienne : Nadine Bernard, Enora Le Quéré (histoire grecque). Pierre Cosme (histoire romaine), Nicolas Monteix (histoire et archéologie romaines).

Histoire médiévale : Boris Bove, Didier Boisseuil.

Histoire moderne : Anna Bellavitis, Déborah Cohen ; Vincent Denis, Stéphane Haffemayer.

Histoire contemporaine : Clémentine Vidal-Naquet, Yves Bouvier, Jean-Numa Ducange.

Histoire de l'art moderne : Frédéric Cousinié.

### **Maîtres/maîtresses de conférences :**

Histoire médiévale : Alexis Grélois, Dan Ioan Muresan, Mariacristina Varano (archéologie médiévale).

Histoire moderne : Yannick Bosc (INSPE), Pascal Dupuy, Laurent Lemarchand.

Histoire contemporaine : Jean-Yves Frétygné, Elisa Marcobelli.

### **PRAG :**

Histoire ancienne : Anne-Lise Pestel

Histoire contemporaine : Aurélien Poidevin

## LE DOUBLE DIPLÔME FRANCO-ITALIEN EN HISTOIRE

Les étudiants du Master Sciences Historiques peuvent obtenir un **Double Diplôme/Double Degree en Histoire**, en suivant un parcours Franco-Italien grâce aux accords entre l'Université de Rouen et les Universités italiennes de **Udine et Trieste** (<http://www.uniud.it/it> - <https://www.units.it>).

Les étudiants inscrits au Double Master bénéficient du statut d'étudiant Erasmus.

Pour obtenir le Double Diplôme les étudiants inscrits en Master, spécialité Sciences Historiques, à l'Université de Rouen devront :

- Suivre au deuxième semestre du Master 1 les cours de *Laurea Magistrale* à l'Université de Trieste et obtenir 30 ECTS -
- préparer leur mémoire – en langue française – sous la double direction d'un enseignant chercheur de l'Université de Rouen et un enseignant chercheur de l'Université de Udine ou de l'Université de Trieste.
- soutenir leur mémoire de Master 2 devant un jury comprenant des enseignants de l'Université de Rouen et des universités partenaires.

Tout étudiant du Département d'histoire de l'Université de Rouen peut être admis à ce double parcours.

**Les étudiants intéressés doivent se manifester au près de la responsable du Double Diplôme : Anna Bellavitis** ([anna.bellavitis@univ-rouen.fr](mailto:anna.bellavitis@univ-rouen.fr)) **et au près du responsable des Echanges Erasmus : Nicolas Monteix** ([nicolas.monteix@univ-rouen.fr](mailto:nicolas.monteix@univ-rouen.fr)).



**DEPOT ET APPROBATION DE SUJET DE MEMOIRE**

M1

M2

NOM : .....

Prénom : .....

N° ETUDIANT : .....

Titulaire de la licence .....

Obtenue en ..... à l'Université de .....

**Sujet de mémoire et titre :**

*(À remplir par l'étudiant)*

Discipline :

Directeur de mémoire :

Signature pour approbation :

Date et signature de l'étudiant :

Date et signature de l'enseignant :